

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
- AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049**

**Avis de consultation nationale
N°05/AT/DOT46/SDFS/DAL/SA/2026**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ain Témouchent lance un avis de consultation nationale relative à la **réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique reliant le site suivant:**

LOT N°1 : 5,250 Km : Travaux de canalisation, pose et raccordement en fibre optique - 5G ATM MOBILIS (AT46641-AT46102).

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises ayant une des activités suivantes:

- Ressources en eau.
- Hydraulique.
- Voirie et Réseaux Divers (VRD).
- Travaux publics.
- Infrastructure passive des télécommunications.

Le palier 01 (Lots inférieurs ou égaux à 10 Km) :

- Les entreprises ayant la qualification une (01);
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'avis de consultation quelles que soient leurs qualifications;
- Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Les entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **trois mille dinars algériens (3000,00 DA)** auprès de la banque BNA Ain Témouchent compte N° **001 00728 0300000 100/13**

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées:

- 1- D'un dossier administratif :** comprenant un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention: « **Dossier Administratif** », contenant les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2- D'une offre technique :** comprenant un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention: « **Offre Technique** », contenant les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3- D'une offre financière :** comprenant un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** », contenant les documents mentionnés sur le cahier des charges.

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
- AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049**

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe et anonyme qui portera la mention suivante:

**Avis de Consultation
N°05/AT/DOT46/SDFS/DAL/SA/202
« Réalisation d’infrastructures d’accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique »
Adresse : N°9, Bd Larbi Ben M’hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent
« A n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressés à :

**ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M’hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l’ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la date de la première parution de cet avis sur le site web: www.safqatic.dz

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l’ouverture des plis qui aura lieu en séance publique, le jour de la date de dépôt, à **14h00**, à l’adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.